

# Gilets jaunes, RIC, “Assemblée du futur”... Et si on passait à la VI<sup>e</sup> République ?

• Propos recueillis par Juliette Bénabent



## **Les Gilets jaunes dénoncent un régime concentré, qui échappe aux citoyens. Il est urgent de moderniser notre République, préconise Bastien François, professeur de sciences politiques.**

Démission du président, convocation d'une assemblée constituante, référendum d'initiative citoyenne... : les Gilets jaunes réclament-ils un véritable changement de régime ? Depuis 1958, notre Constitution garantit la solidité de la Ve République, au prix d'une certaine rigidité... Bastien François, professeur de sciences politiques et de droit constitutionnel à l'université Panthéon-Sorbonne et président de [la Fondation de l'écologie politique](#), travaille depuis longtemps à l'architecture d'une VIe République. Convaincu de la nécessité de « *repenser fondamentalement nos relations sociales* » et d'« *affronter le défi de la transition écologique* », il met toutefois en garde contre la tentation d'imposer des changements venus d'en haut – précisément le travers de la Ve – et exhorte les dirigeants français à ouvrir de grands chantiers pour réformer nos institutions en profondeur.

### **Devant la révolte des Gilets jaunes, nos institutions – président, gouvernement, Parlement... – ont semblé paralysées. Assiste-t-on à une crise de régime ?**

Oui, même s'il ne s'agit pas d'une crise soudaine, éruptive. En 1958, la Ve République est née dans la violence d'une guerre de décolonisation et d'une tentative de coup d'Etat en Algérie. Aujourd'hui, nous sommes plutôt devant une lente implosion du système démocratique. En France comme ailleurs, la défiance envers le monde politique s'accroît, de même que la désaffection des urnes et les attaques violentes contre les dirigeants, devenus des politiciens professionnels. Rendez-vous compte du décalage de notre système : au cœur d'une grave crise sociale, en décembre, tout le pays a attendu la parole du président, comme si un discours télévisé pouvait à lui seul réparer une société. Aucune grande entreprise ne fonctionne plus sur ce modèle d'un chef unique qui détient tout le pouvoir, aucune école de commerce n'enseigne un modèle de management aussi dépassé ! Nous sommes à côté de la plaque.

### **Notre Constitution est-elle un obstacle aux transformations nécessaires ?**

Je le crois. Mise en place en 1958, elle a été pensée dès les années 1930 : déplacement du centre de gravité de l'Etat du pouvoir législatif vers le pouvoir exécutif, affaiblissement du Parlement, qui provoquait des crises à répétition sous les IIIe et IVe Républiques, puis montée en puissance de la figure présidentielle, recours au référendum pour contourner les parlementaires... Il y a soixante ans, notre Constitution était moderne. Mais notre société n'a plus rien à voir avec celle de l'époque. Un seul exemple : en 1958, la France comptait cent quatre-vingt mille étudiants, ils sont aujourd'hui deux millions

et demi, non plus béats et cois devant le savoir, mais prompts à la remise en cause et en demande de dialogue. Tout a changé : les rapports entre générations, entre hommes et femmes, l'acceptation de l'autorité, l'accès à l'information... Notre système ne peut pas s'adapter, car il se caractérise par une concentration extrême du pouvoir, d'abord dans les mains d'un président tout-puissant, mais aussi dans celles d'élites formatées, que Pierre Bourdieu appelait « la noblesse d'Etat ». Elles sont de plus en plus puissantes car celles de l'administration rejoignent et côtoient celles des entreprises – elles sortent du même creuset endogame des grandes écoles. Déconnectées de la réalité du pays, ces élites ne peuvent plus porter l'intérêt général. Elles n'ont plus aucune perméabilité avec la société, qui elle-même est bien plus difficile à comprendre qu'auparavant. Les clivages sociaux se sont complexifiés, l'idéologie néolibérale a mis sur la touche des groupes sociaux entiers – les précaires, les travailleurs pauvres – que les Gilets jaunes ont brusquement jetés en pleine lumière.

### **Par quoi doit commencer la « révolution institutionnelle » ?**

« *On ne change pas la société par décret* », écrivait en 1979 le sociologue Michel Crozier. On ne la changera pas non plus par une nouvelle Constitution. Ce n'est qu'un outil, pour un projet immense : inventer une nouvelle société. Une telle ambition demande du temps, de la souplesse, une multitude d'espaces d'invention et d'expérimentation. Tout est à faire ! Mais je ne ré-écrivais pas aujourd'hui un projet de Constitution comme nous l'avons fait pour lancer le débat, avec Arnaud Montebourg, en 2005 : un tel texte ne peut surgir qu'après de vastes et sans doute longues discussions, qui doivent ouvrir de grands chantiers. Comme celui de la représentation : plutôt qu'une dose de proportionnelle aux législatives, qui ne changera pas grand-chose, il faut réfléchir au sens même de la représentation en politique et à la manière d'y inclure davantage nos concitoyens. On pourrait imaginer, par exemple, qu'on ne puisse pas passer plus de dix ans en politique, après quoi il faudrait retourner à la vie professionnelle ou accéder à la haute fonction publique, qui serait ainsi irriguée par des gens forts d'une expérience d'engagement civique et pas uniquement confiée à de jeunes énarques. Autre chantier incontournable : la responsabilité politique. Notre président dirige de fait l'exécutif, mais il est irresponsable politiquement [il ne peut être renversé par les parlementaires, ndlr]. C'est un non-sens. Nous sommes le seul pays européen où le président de la République gouverne... Il devrait plutôt occuper une fonction de guide sur les grandes orientations, la conduite effective de la politique gouvernementale étant confiée au Premier ministre. C'est d'ailleurs ce que dit notre Constitution ! Mais elle n'a jamais été respectée sur ce point, tous les présidents depuis Charles de Gaulle outrepassant largement leurs pouvoirs... Dans ce nouveau système, le Premier ministre répondrait devant le Parlement et disposerait en retour du droit de dissolution, aujourd'hui réservé au président. D'autres chantiers concernent la participation des territoires à la construction de la politique, la remise à plat de notre fiscalité devenue injuste, etc. Osons tout mettre sur la table ! Les Gilets jaunes ont montré que les

Français avaient la capacité et le désir de participer à la chose publique, il faut se saisir de ce gisement d'intelligence collective.



**“La Constitution n’est qu’un outil pour un projet immense : inventer une nouvelle société.”**

**Par exemple avec le référendum d’initiative citoyenne ?**

Pourquoi pas, même si c’est un outil un peu pauvre, puisqu’on répond par oui ou non. Je me méfie des allures de plébiscite qu’a le référendum dans notre culture politique, et du poids des lobbies qui pourraient, par leur force de frappe financière, organiser en sous-main les campagnes servant leurs intérêts... Mais toute idée renforçant le rôle des citoyens est intéressante à étudier. Plus largement, des canaux doivent permettre aux Français de s’exprimer et d’être entendus. Par exemple, cent mille citoyens pourraient inscrire une question à l’ordre du jour de l’Assemblée nationale, contraignant les députés à y répondre. De nombreux exemples existent déjà, sur lesquels s’appuyer : les budgets participatifs dans plusieurs villes, les jurys citoyens, les réunions de consultation organisées sur tout le territoire par le Comité national de bioéthique... On pouvait espérer qu’Emmanuel Macron, président jeune et non issu du sérail politique, donnerait l’impulsion d’une profonde modernisation de notre système. Mais il ne l’a pas fait, et après cette crise il n’a plus le crédit politique pour initier de tels changements. Personne ne croit vraiment à son grand débat de trois mois... Pourtant, nous sommes face à un défi immense, totalement inconnu sous les régimes précédents : la transition écologique. Il ne peut pas être relevé dans un système vertical, où les « sachants » imposent leurs solutions toutes faites. Il suppose de repenser nos

façons de consommer, de produire, de nous déplacer... et l'ensemble des rapports sociaux.

**Née de la hausse de la taxe carbone, la révolte des Gilets jaunes a paru opposer environnement et pouvoir d'achat ou, comme l'a formulé Laurent Berger, de la CFDT, « pouvoir de vivre ». Ne sont-ils pas pourtant indissociables ?**

Les pauvres, partout dans le monde, sont les premières victimes des problèmes environnementaux. L'écologie et le social sont intimement liés, et la transition écologique n'est possible qu'avec une réduction des inégalités – c'est pourquoi l'écologie a toujours été plutôt à gauche sur les échiquiers politiques. Mais le pouvoir français, depuis longtemps, conçoit la fiscalité verte de manière dévoyée : elle n'est pas censée rapporter de l'argent à l'Etat, compenser la suppression de l'ISF ou les effets du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital ! La fiscalité écologique doit d'abord donner un signal dissuasif sur la consommation de certains produits polluants. Mais l'argent qu'elle rapporte doit être immédiatement et intégralement redistribué aux contribuables, sous forme de crédit d'impôt, ou de prestations pas seulement liées à l'achat d'une voiture ou d'une chaudière moins polluantes. Nos dirigeants, en concevant ces impôts comme une punition, montrent leur inculture écologique : ils n'ont rien compris à cette fiscalité, qui est pourtant un outil incontournable. Car l'impôt est la principale manière de réorienter des comportements.

**L'une de vos propositions, de longue date, concerne l'instauration d'une « troisième chambre »...**

Avec d'autres, nous suggérons en effet une « assemblée du futur », composée à la fois d'experts et de citoyens, chargée de prendre en compte les enjeux de long terme. Elle ne proposerait pas de loi, mais examinerait les projets parlementaires à la lumière des intérêts de l'environnement et des générations à venir, et pourrait interpeller le pouvoir si ces intérêts lui semblaient menacés. Toutes ces pistes sont des débuts de réflexion : les Gilets jaunes ont ouvert les yeux des élites sur une réalité du pays qui ne disparaîtra pas, quelles que soient les formes qu'elle prendra à l'avenir. Si nous ne savons pas l'entendre, si nous n'entamons pas de profonds changements, nous serons un jour à la merci de régimes autoritaires, qui s'en prendront aux libertés fondamentales ou aux étrangers, sans résoudre les difficultés des plus démunis – comme dans les années 1930 ou comme actuellement en Italie... Aujourd'hui, les colères ne débouchent sur rien, les jeunes deviennent des zombies politiques : soit ils se taisent et consomment, soit ils vont tout casser. Il faut tracer un chemin entre ces deux options terribles, et sans promettre un « grand soir », commencer à écrire les adaptations modernes de notre système, en acceptant que le changement prenne du temps. Les transformations réelles viennent généralement de gens qui prennent le pouvoir pour les opérer. En France, la victoire à l'élection présidentielle est un passage obligé pour porter avec

légitimité une véritable refonte du système. Quand vous devez pénétrer dans une maison fermée dont vous n'avez pas la clé, il faut casser la serrure avant de pouvoir la changer.

### **BASTIEN FRANÇOIS EN QUELQUES DATES**

**1961** Naissance à Paris

**2005** *La Constitution de la 6e République. Réconcilier les Français avec la démocratie*, avec Arnaud Montebourg, éd. Odile Jacob.

**2011** *Pour une 6e République écologique*, sous la direction de Dominique Bourg, éd. Odile Jacob.

**2015** *La 6e République, pourquoi, comment ?*, éd. Les Petits Matins.

### **A LIRE**

*Inventer la démocratie du XXIe siècle. L'Assemblée citoyenne du futur*, sous la direction de Dominique Bourg, éd. Les Liens qui libèrent, 2017.